



# « LES AMIS DE L'ERMITAGE SAINT-WALFROY »

## St-Walfroy à MARGUT FRANCE ARDENNES

### 6<sup>ème</sup> Marche Populaire

### Internationale



# Dimanche 16 Février 2020

## Parcours de 5, 10, 15 et 20km

Membre de la FFSP n° F1298

Visa FFSP n° 2020-08-309-T

Internet : <http://www.ffsp.fr>

E-Mail : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

 [facebook.com/ivv.france](https://facebook.com/ivv.france)



Groupama



### Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national  
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par  
arrêté N°012156 du 2 août 2001

# INFORMATIONS AUX MARCHEURS

**Départ et arrivée :** Ermitage Saint-Walfroy – Abri du Pèlerin  
08370 MARGUT

**Horaires :** Départs : de 8h à 14h pour les 5 et 10 km.  
De 8h à 11h pour les 15 et 20 km.  
Arrivée limitée à 17 h à l'Abri du Pèlerin.

**Parcours :** Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés. Licence gratuite pour les moins de 12 ans et pour les personnes handicapées (prise en charge par le Comité Départemental 08-55).

**Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2 €**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

**Renseignements :** Luc JONET  
5 Rue Lambert Closse  
08110 MOGUES  
Tél 03 24 53 35 97 Mail : [ladewalfroy@orange.fr](mailto:ladewalfroy@orange.fr)

**Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

**Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

**Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

**Secourisme :** **Premiers secours :** assurés par l'association.  
**Urgence : 112**

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.*



**« Par souci de protection de l'environnement, nous avons choisi de ne plus distribuer de gobelets jetables. Pensez à apporter votre gobelet réutilisable dans votre sac à dos ! Vous trouverez aussi des gobelets réutilisables sur place contre une caution de 1€ ».**